

DELIBERATION N°23/2023

Le Mercredi 22 mars 2023 à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 10/03/2023

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excuse/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			x	LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre			x	LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain		x		BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas		x		ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut		x		VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe			x	DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel			x		
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre			x	MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	

TOTAL	11	4	12
TOTAL VOTANTS	15		
TOTAL VOIX	27		

0

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20230322-DEL23-2023-DE
Date de télétransmission : 24/03/2023
Date de réception préfecture : 24/03/2023

DELIBERATION N°23/2023

Objet : ACQUISITION

Opération 22-562 : ECOLE – OAP Chef-lieu et Pré Raboud

Demandeur : ECOLE

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % annuels puis solde au terme

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'ECOLE rencontre des difficultés pour maintenir sur place des jeunes ménages dans la mesure où le prix du foncier est devenu élevé. Elle souhaite pouvoir leur proposer un petit programme de logements dans le cadre d'une première accession à la propriété ou d'un projet de petit locatif social.

Le sujet a été présenté lors d'un Conseil d'Administration précédent. Il s'agit aujourd'hui d'indiquer une valeur foncière pour l'OAP de « Pré Raboud » uniquement, afin que l'EPFL puisse poursuivre la négociation foncière puis les acquisitions.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
École	C996	PRE RABOUD	1 270 m ²	Prés	AUGi-OAP	20 €/m ²
École	C997	PRE RABOUD	1 500 m ²	Prés	AUGi-OAP	
École	C1008	PRE RABOUD	1 865 m ²	Prés	AUGi-A-OAP	
École	C1007	PRE RABOUD	700 m ²	Prés	AUGi-OAP	
École	C2096	PRE RABOUD	165 m ²	Prés	AUGi-OAP	
École	C1003	PRE RABOUD	217 m ²	Prés	AUGi-UGi-OAP	
École	C1006	PRE RABOUD	206 m ²	Prés	AUGi-OAP	
École	C2098	PRE RABOUD	290 m ²	Prés	AUGi-OAP	
École	C2100	PRE RABOUD	305 m ²	Prés	AUGi-OAP	
École	C2102p	PRE RABOUD	122 m ² env	Prés	AUGi-OAP	
École	C1011p	PRE RABOUD	138 m ² env	Prés	AUGi-OAP	
École	C2104p	PRE RABOUD	195 m ² env	Prés	AUGi-OAP	
École	C2107p	PRE RABOUD	187 m ² env	Prés	AUGi-OAP	
École	C 2110p	PRE RABOUD	424 m ² env	Prés	AUGi-OAP	
		TOTAL	7 584 m ² environ			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20230322-DEL23-2023-DE
Date de télétransmission : 24/03/2023
Date de réception préfecture : 24/03/2023

DELIBERATION N°23/2023

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Le 24/03/2023
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20230322-DEL23-2023-DE
Date de télétransmission : 24/03/2023
Date de réception préfecture : 24/03/2023